



UNION DÉPARTEMENTALE
DES SAPEURS POMPIERS DE LA SAVOIE

Saint Alban-Leyse, le 19 juin 2025

Capitaine Patrice CAMUS
Président de l'union départementale
des sapeurs-pompiers de la Savoie

Commandant Denis STINTZY
Secrétaire général de l'union départementale
des sapeurs-pompiers de la Savoie

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 13 juin 2025 – Val d'Arc (Aiguebelle)

Préambule :

Cette assemblée générale s'est déroulée sous la présidence de Pascal BOJUC, quelques jours avant l'élection lors du CA du 17 juin 2025 du nouveau président, à savoir Patrice CAMUS.

L'assemblée générale débute à 18h30

Pascal BOJUC, président de l'U.D.S.P. 73 souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue la présence de Monsieur le Maire, du Colonel HC Fabrice TERRIEN, directeur départemental, du Colonel Rémi POMERET, directeur départemental adjoint, et de la Médecin Cheffe Isabelle GARCIA.

Il souligne aussi la présence « exceptionnelle » de Jean Paul BOSLAND, président de la FNSPF et de l'ODP, et de Franck HAMONEAU, président de l'union régionale Rhône-Alpes.

Il remercie les membres du CA ainsi que Sabrina et Sophie pour l'organisation de l'assemblée générale, et la Mairie pour la mise à disposition de la salle et des installations.

Il passe la parole à monsieur le Maire pour un mot d'accueil.

Une minute de silence est ensuite observée en mémoire des sapeurs-pompiers ou anciens sapeurs-pompiers, disparus cette année, dont 3 jeunes en service commandé récemment (Dordogne et Aisne), dont Georges VIGNOUD, ancien président de l'UDSP et Bernard BOUDIER, administrateur de l'UDSP et très actifs lors du renouvellement du CA en 2016.

Suite à l'émargement, sont présents : 62 adhérents Nombre de pouvoirs : 63 Soit un total de 125 votants.

Le président déclare officiellement l'assemblée générale ordinaire ouverte et présente l'ordre du jour.

1°) Approbation du PV de l'AG 2024

Le président demande s'il y a des observations ou des remarques sur le PV de l'AG 2024.

En l'absence, le **PV de l'AG 2024 est approuvé à l'unanimité.**

2°) Le président fait ensuite part de quelques informations :

- Les adhérents à jour de cotisations pour 2025 :
2909 adhérents en 2025 - en légère augmentation (2853 en 2024)
SPV : 1458 – SPP : 450 – PATS : 93 – JSP : 118 – ASP : 707 - Autres membres : 83
- Création de l'association Européenne des sapeurs-pompiers
Association qui a vu le jour récemment après un travail de plus d'un an et demi à l'initiative de la FNSPF et de la fédération allemande des sapeurs-pompiers. Cette association regroupe 21 associations nationales représentatives d'États membres de l'Union européenne, ce qui lui permet d'avoir un poids et une crédibilité importants.

La présidence a été confiée à Karl-Heinz BANSE (Allemagne), Jean-Paul BOSLAND étant nommé premier vice-président.

L'objectif est de défendre les intérêts des sapeurs-pompiers, et notamment les volontaires, auprès des institutions européennes. L'association assurera une présence permanente à Bruxelles.

- L'opération Octobre Rose du samedi 19 octobre 2024
Cette opération qui avait pour objectif de fédérer le plus possible d'amicales et donc d'adhérents sur un projet commun a permis l'illumination de 44 sommets par 31 amicales.
Plus de 400 participants (actifs, anciens, JSP, PATS) ont allumé 500 fumigènes à 20h00 précises.
2 000 écussons ont été vendus, ce qui a permis de reverser 4 500,00 € à l'association 4S qui œuvre auprès des femmes (et hommes) victimes d'un cancer du sein.
Une prochaine édition est d'ores et déjà prévue le 18 octobre 2025.
- Construction des locaux de l'UDSP
Comme le prévoit le projet initial (lancé en 2023), l'UDSP va participer financièrement à hauteur de 210000,00 € à la construction de nouveaux locaux d'une surface de 93 m2 sur le site de l'état-major.
Les travaux ont débuté et le bâtiment devrait être livré début 2026.
- Le président présente ensuite les membres élus du CA à la suite du scrutin du 24 avril, visant à renouveler la moitié sortante.

Collège des anciens (ordre alphabétique) : 2 postes à pourvoir

CALLUYERE Pascal – ASP - Amicale Aix-les- Bains

CAMUS Patrice – ASP - Amicale Val-Vanoise

Collège des actifs (ordre alphabétique) : 12 postes à pourvoir

AME Jean-Yves – SPV - Amicale de Chautagne

BRUNOD Léa – SPV - Amicale de Aime

CAROTTE Jean-Marie – SPV – Amicale Aix-les-Bains et Etat-Major

DAGAND Lionel – SPP – Etat-Major

DELEGLISE Isabelle – SPV – Amicale Valmeinier

FOREST Christelle – SPV Amicale Novalaise

MASCAUT Claude – SPV – Amicale Basse Tarentaise

RULLO Jean – SPV – Amicale Les Echelles

VARANGOT-REILLE Ambre – SPV – Amicale Yenne et Etat-Major

VERCHERAT Thibault – SPP – Amicale Sud Lac

Il félicite les membres élus, en regrettant le manque de candidats chez les actifs (2 postes restants à pourvoir) et la faible participation des électeurs (10 % environ).

Le CA d'installation prévu le mardi 17 juin 2025 permettra d'élire un nouveau président et un nouveau bureau, mais aussi de désigner les responsables de commissions et les représentants UR (3), FNSPF (6) et ODP (4).

3°) Bilan moral 2024

Présenté par le secrétaire général, Denis STINTZY, et les responsables des commissions.

3.1 Secrétaire général : Denis STINTZY

Denis commence par remercier le président de l'UDSP qui va cesser ses fonctions et qui depuis 9 ans a su faire progresser et se développer l'union départementale, grâce à sa capacité d'organisation et en sachant s'entourer de collaborateurs de qualité, qu'il a su manager et coordonner.

Il revient aussi sur la très belle aventure qu'était l'organisation du congrès national 2013 des sapeurs-pompiers de France et pour laquelle Pascal BOJUC était le coordonnateur.

Il souligne cet esprit d'équipe qui est indispensable au bon fonctionnement de toute structure et qui a marqué ces 9 années sous la présidence de Pascal.

Denis STINTZY souligne ensuite, en matière de communication, la création d'une « newsletter » bimensuelle diffusée aux présidents d'amicale et sur le site internet de l'UDSP, qui permet d'informer les adhérents sur la vie et les actions de l'union départementale, mais aussi de l'union régionale (AG UR en Savoie par exemple) ou encore de la fédération nationale (création de l'association européenne des sapeurs-pompiers).

Il rappelle ensuite le rôle essentiel du secrétariat, composé de Sabrina, présente depuis plusieurs années, et de Sophie, tout d'abord recrutée à mi-temps au mois de septembre 2024, et qui vient d'être confirmée par le biais d'un CDI à 60 %.

Ce secrétariat de qualité est le pilier de notre organisation et répond à toutes nos attentes, que ce soit au niveau du bureau, du CA, des commissions ou du public. Merci à elles.

Denis termine en remerciant les membres du conseil d'administration et notamment les membres du bureau ainsi que les responsables de commissions et les référents, pour leur travail et leur engagement.

3.2 Commission solidarité – Patrick Chemouni – (présentation par P Bojuc en l'absence de Patrick)

La commission est composée de :

6 membres élus : Patrice Camus (Délégué solidarité – ASPV – Bozel), Patrick Chemouni (Responsable de la commission – SPP – SSSM), Christelle Forest (SPV Novalaise), Johan Laurency (Délégué solidarité – SPV – Bourg Saint Maurice), Laurent Marcaille (délégué solidarité – SPP – Moutiers), Davy Sonnet (SPP – Valmorel).

3 référents : Pierre Albrieux (SPV - secteur Maurienne), Régis Chevalier (SPP - secteur Aix - Chambéry – APS), Céline Marot (déléguée départementale – SPP - secteur Courchevel-Méribel)

Autres membres : Marlène Ballay-Lepage (Assistante sociale SDIS – Action sociale – SSSM), Ambre Varangot-Reille (psychologue SPV – SSSM), Maryse Boucly (représentante parents pupilles), Manon Etienne (représentante pupilles).

Actions prioritaires de la commission :

Instruction et suivi des dossiers de solidarité ODP avec le secrétariat UDSP et le service d'action sociale.

Versement des aides d'urgence ou solidaires aux adhérents après étude par le service d'action sociale (près de 12 000,00 € chaque année).

Accompagnement des familles endeuillées et des pupilles du SDIS : Journées de regroupement, prime de rentrée, prime de Noël, etc... ; soit près de 11 000,00 € chaque année.

Le président rappelle que ces aides et actions ne sont possibles que grâce aux cotisations.

Objectifs et évolution :

Maintenir le lien SDIS / AMICALES / UDSP / ODP ; Maintenir le lien avec les familles accidentées, endeuillées et les pupilles sur le territoire et dans la durée ; Poursuivre une action solidaire forte sur le département SDIS / UDSP

Quelques exemples d'actions avec les familles en 2024 :

- Soirée famille au bowling à Albertville
- Remise d'ordinateurs (merci l'ODP) à 8 pupilles en 2024 et 9 nouvelles remises à venir en 2025.
- Participation d'un de nos pupilles au tour de France, en lien avec l'ODP
- Motor sportive Day en juin 2024, édition 2025 le 29 juin prochain
- Vente de Buches de Noël à Valmorel au profit de l'ODP
- Confection et Vente de pains par les JSP de Maurienne. Don de 350 € à l'ODP et de 300 € à l'association sourire d'enfant (300€)

Actions et prestations de l'ODP : Aides d'urgence et solidaires, ordinateurs pupilles, primes de rentrée scolaire et de Noël, permis de conduire, prime d'installation, camps de vacances, journées nationales de regroupement, ateliers pour les parents...

L'ODP vit grâce aux dons et legs : l'ensemble des actions SP en Savoie a permis de remettre un chèque pour l'ODP lors de l'AG de l'UR en Savoie le 11 avril 2024 d'un montant de plus de 25 000,00 €.

Le président remercie les membres de la commission ainsi que les personnes qui œuvrent au quotidien pour la solidarité. Il incite l'ensemble des amicales à s'associer à cette dynamique.

3.3 Les Anciens sapeurs-pompiers (ASP) – Marc Morand

* Belle réussite pour la « Journée de détente » du 05 juin 2025 à Beaufort avec plus de 140 participants.
A noter la présence du colonel HC Fabrice TERRIEN, DDSIS, et de son adjoint, le colonel Rémi POMERET.

Le budget de cette manifestation a pu être équilibré avec les inscriptions (sans nécessité d'une participation financière de l'UDSP).

Très belle présentation du fonctionnement des barrages qui entourent cette vallée avec des diapos, un film et des explications éclairées, concrètes et passionnées, par Mrs BARREDA et CARPENTIER.

Merci au Groupement Volontariat pour sa présentation et à la clique départementale pour sa participation et son animation.

* Une enquête a été diligentée par la fédération nationale auprès de tous les départements pour mieux connaître les équipes de soutien ou les réserves, et pour mieux appréhender leurs statuts et leurs fonctionnements et de les harmoniser. Jean-Loup a transmis l'ensemble des éléments en sa possession.

* Marc qui va cesser ses fonctions souhaite remercier l'ensemble des membres de la commission ASP pour leur soutien et leur implication.

Il remercie également l'ensemble du Conseil d'Administration pour l'avoir toujours écouté et reconnu, ainsi que les secrétaires de l'UDSP pour leur attention et leur respect, lors de chacune de ses demandes.

Enfin, il adresse un grand remerciement sincère au président pour l'avoir écouté, encouragé, motivé et permis de réaliser les travaux et les journées de détente dans les meilleures conditions.

Le président à son tour remercie Marc pour son action et son engagement à ses côtés depuis 9 ans, qui ont permis de redynamiser la commission des anciens et ainsi créer du lien.

3.4 Equipe de soutien – Jean-Loup Creux

Jean-Loup fait un point sur quelques missions assurées depuis la dernière AG :

- Missions RESCUE et USAR à Modane
- Finale régionale du PSSP à Aix les Bains
- Journée d'intégration des JSP au SDIS
- Récupération des casques JSP en Haute Savoie
- Convoyage des pupilles sur le tour de France
- Départ du Défi Vélo depuis le SDIS
- AG de l'union régionale à Saint-Jeoire-Prieuré

Le président rappelle à nouveau l'intérêt du dispositif qui permet de donner un statut, et donc une couverture assurantielle, aux ASP qui remplissent différentes tâches dans les CIS. Tous ne sont pas obligés d'intégrer l'équipe départementale de soutien.

3.5 La musique départementale – Gilbert Colonel-Bertrand

Gilbert remercie tout d'abord le président et les membres du CA pour leur soutien et la confiance accordée.

Il souligne l'évolution de l'effectif grâce à de nouvelles recrues.

La musique a assuré plusieurs manifestations dont la journée des ASP à Beaufort et une Sainte-Barbe dans un CIS.

Le président remercie Gilbert et exprime sa satisfaction quant à la tenue, le sérieux et la rigueur de la musique lors de ses différentes sorties.

3.6 Jeunes sapeurs-pompiers – Johan Laurency

Organisation :

Il y a actuellement un seul représentant des JSP au sein du CA de l'UDSP (Johan Laurency). A noter la présence au sein du Groupement du Volontariat (GVOL) de Lionel Dagand, en tant que référent JSP qui travaille avec Johan Laurency, délégué départemental (lien avec les sections) et Claude Mascout qui gère principalement les informations sur les JSP sur le site internet ainsi que leur suivi après le BNJSP.

Points importants :

- A ce jour, seulement 6 sections totalisant 88 JSP (Nombre constant mais bien en dessous d'avant COVID).
- L'utilisation du site internet de l'UDSP, outil très important, mais qui demande du travail pour la mise à jour .
- La journée d'accueil a été très appréciée par les animateurs et les JSP (A reprogrammer en 2025).

Objectifs - Evolution – Points de vigilance :

Une réflexion est en cours pour organiser un stage cohésion de 3 jours pour les JSP 1-2.

Les évaluations restent sur une journée bloquée pour tous les JSP 1.2 et 3.

Un test va être réalisé pour organiser le BNJSP sur 2 jours avec nuit sur place et immersion dans un CIS.

Le suivi des JSP après la réussite au brevet s'est grandement amélioré (travail toujours en cours avec le Lieutenant Claude Mascout).

Avancée très importante avec le SDIS grâce à la création du GVOL, ce qui a permis un échange inter-service plus efficace et rapide.

Le Président souligne la volonté d'une implication encore plus forte du SDIS, qui va passer par la création de l'Association Départementale des JSP (ADJSP). Le travail avance bien sous le pilotage du GVOL : Elaboration en cours des statuts, règlement et calage sur la répartition des missions et financement Sections/ADJSP/UDSP/SDIS, etc...)

3.7 Dispositifs prévisionnels de secours (DPS) - Loïc Pardo (présentation par P BOJUC en l'absence de Loïc)

L'UDSP effectue uniquement des DPS de type « Point d'Alerte et de Premiers Secours » et « Petite Envergure ».

Cela représente entre 5 et 10 DPS sur le département, sachant que les demandes augmentent très fortement.

Le dispositif s'appuie sur près de 90 secouristes et l'UDSP dispose de l'ensemble du matériel nécessaire et obligatoire.

Nous recherchons activement encore des secouristes pour répondre aux nombreuses sollicitations, les adhérents intéressés peuvent envoyer un mail au secrétariat : contact@udsp73.fr

Le président souligne que cette activité peut apporter une vraie plus-value pour le développement du volontariat (image des sapeurs-pompiers, promotion du volontariat, activité pour les SPV peu sollicités, prise de responsabilité...).

Par ailleurs il faut noter le sérieux et la rigueur dans tous les domaines (administratifs, financiers, réglementaire, matériel...).

Le fonctionnement courant se fait depuis le site de l'UDSP (onglet DPS) :

Le diagramme illustre le processus d'accès au site de l'UDSP et le fonctionnement du dispositif de secours (DPS). En haut, une barre de navigation de l'UDSP est montrée avec trois onglets : "Accès formateurs", "Accès adhérents" et "Accès secouristes DPS". Une flèche jaune pointe vers l'onglet "Accès secouristes DPS" avec le texte "Accès via la page d'accueil du site udsp73.fr".

En dessous, le logo de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Savoie est visible. À gauche, un texte indique : "Le fonctionnement se réalisera de la même manière que le secourisme :".

À droite, une image d'un écran d'ordinateur montre l'interface du site de l'UDSP. L'écran est divisé en plusieurs sections avec des boutons et des chiffres. Les boutons sont : "Mode opératoire", "Liste des DPS", "Statistiques", "Mon profil", "Conventions UDSP", "Direct / pas direct", "Liste des secouristes", "Toutes / Régionalisation", "Liste des secouristes - Dispo", "Matériel", "Inventaire secouristes", et "Erreur d'email". Des chiffres sont affichés sur certains boutons : 29 sur "Direct / pas direct", 13 sur "Liste des secouristes", et 0 sur "Liste des secouristes - Dispo".

En bas à gauche, une liste à puces décrit le fonctionnement du DPS :

1. Mailing d'information d'un DPS aux secouristes recensés
2. Recueil des disponibilités sur l'onglet Dispo/Pas Dispo
3. Positionnement des secouristes selon les compétences et la localisation du dispositif

Une flèche jaune pointe de la liste vers l'écran d'ordinateur.

3.8 Activités sportives – Pascal Calluyère

Pascal rappelle tout d'abord les objectifs de la commission, dont le principal est de mettre en valeur et favoriser la pratique des activités sportives, en appui du réseau des amicales.

Les épreuves de cross et du parcours sportif sont placées sous l'égide des SDIS. Le reste des activités et épreuves dépend du réseau fédéral.

Dans les deux cas l'UDSP apporte un soutien financier aux participants et aux organisations de manifestations locales, régionales, nationales voire internationales.

Toutefois, seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent prétendre à une prise en charge, le logo et les couleurs de l'UDSP doivent être mis en évidence (supports ou tenues). Par ailleurs il convient de respecter les règles et délais de demande d'aides (conformément au règlement de la commission). L'UDSP n'a par exemple pas apporter de financement à l'organisateur d'un cross, en raison d'un délai dépassé de plusieurs mois...

Pascal présente ensuite les différentes épreuves auxquelles ont pu participer les sportifs savoyards (Cross, ski alpin et fond, trekking, équipe de football, cyclisme...).

Un groupe de cycliste a participé pour la 2^{ème} année au défi vélo dans le cadre du congrès national à Mâcon en septembre 2024. Un grand merci à Stéphanie Vogel qui pilote ces projets et a lancé les opérations pour le congrès 2025, début octobre au Mans.

3.9 Secourisme – Jean Marie Carotte

L'UDSP 73 a réalisé plus de 500 stages en 2024 et formé plus de 4 500 stagiaires (PSC, SST, GQS...). Cette activité très importante est possible grâce à une organisation rigoureuse pilotée par 1 référent, 3 animateurs et les 2 assistantes.

L'UDSP est sous l'agrément de la FNSPF pour les PSC et GQS et sous celui de l'INRS pour les SST. Elle travaille en lien étroit avec le SDIS73 et la préfecture de la Savoie (SIDPC qui est en charge du contrôle de l'activité).

Au niveau ressource, l'UDSP s'appuie sur plus de 80 formateurs (SPV ou SPP actifs ou retraités), dispose de 31 lots de formation répartis dans les CIS et d'un site internet spécifique pour gérer l'ensemble des stages.

Jean Marie remercie vivement Lionel Bisval en charge du site informatique, les services de l'état-major et notamment le groupement formation, les CIS et les amicales, et tout le réseau interne (CA UDSP, assistantes, formateurs).

Enfin Jean Marie rappelle l'insertion dans les calendriers des amicales SP et dans les bulletins municipaux d'une « vignette » pour informer la population des formations.



Comme pour les DPS, le président souligne le sérieux et la rigueur dans tous les domaines (administratifs, financiers, réglementaire, matériel...) nécessaires à une formation de qualité et au respect des règles en vigueur.

Par ailleurs, il conviendra à l'automne de réaliser l'audit de contrôle pour la labellisation « Qualiopi ».

Vote du bilan moral 2024

A l'issue du bilan de Denis Stintzy, secrétaire général et des rapports de chaque commission et en l'absence de questions ou remarques, le président soumet le bilan moral au vote de l'assemblée générale.

Pour : 125

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan moral 2024 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

En complément le président souligne quelques exemples de sujets à traiter dans les semaines/mois à venir :

- Prise en compte des nouveaux locaux UDSP et aménagements
- Renouvellement de la convention SDIS/UDSP
- Constitution en 2026 de listes SPV pour CCDSPV et CATSIS
- Création de l'ADJSP en lien avec le Groupement Volontariat
- Renforcement du lien avec les amicales et communication

- Structuration de la commission solidarité et actions nouvelles
- Agrément secourisme (FNSPF) et Certification « Qualiopi »
- Dossiers de subvention 2026 SDIS et Conseil départemental
- Développement des actions « terroirs engagés », « Pompy »
- Devenir du « matériel ancien » stocké à Frontenex
- Signature de la convention avec SNLH
- Etc....

4°) Bilan financier 2024

Présenté par Jean-Loup CREUX, trésorier,

Jean Loup présente le bilan financier 2024 qui fait apparaître un solde négatif de 12 099,35 € expliqué par des dépenses de fin 2023 imputées sur 2024 (notamment les versements des amicales à l'ODP ou la fourniture des repas pour la journée JSP...). Il rappelle d'ailleurs le solde positif de 2023 de 23 321,25 €.

RUBRIQUES / COMMISSIONS	Débit	Crédit
ASP	8 083,61	4 707,62
Cérémonie	2 132,48	
Charges Impôts cotisations	87 580,11	
Communication	1 045,20	
Congrès National	7 152,42	831,84
Cotisations	77 882,69	114 507,20
DPS	2 739,72	3 360,00
Equipe de soutien	323,36	
Finances	11 107,72	
Fonctionnement structure	9 115,23	40 890,00
Frais de personnels	37 107,95	
Informatique/Téléphonie	2 799,03	
JSP	9 132,18	
Matériel ancien	1 153,08	
Musique	1 477,20	1 300,00
Octobre Rose	11 692,15	10 945,00
Secourisme	132 382,62	258 173,68
Solidarité	38 586,98	12 066,42
Sport	7 498,86	
Véhicules	12 098,29	2 209,77
Total commissions	461 090,88	448 991,53
BILAN 2024	-12 099,35	

A ce bilan, il faut rajouter le remplacement de la VL de l'UDSP par une Peugeot 2008 d'occasion. Coût de l'opération 19 607,76 euros (incluant la reprise)

Point sur les comptes bancaires au 31 décembre 2024

Caisse d'épargne :

Compte courant : 56 384,22 €
Livret A association : 78 376,97 €
Compte sur livret : Clôturé en 2024
Compte à terme : 130 000,00 €

Crédit Agricole

Compte courant : 2 074,92 € Clôturé en 2025
Compte sur livret : 396,08 € Clôturé en 2025
Compte à terme : 130 000,00 € Echu en mars 2025

Trésorerie totale au 31 décembre 2024 : 397 232,19 €

A noter sur le début de l'année 2025, le remplacement d'un des VTP pour un montant (reprise incluse) de 22 500,00 € et un premier versement de 100 000,00 € pour les locaux UDSP.

Pour mémoire l'UDSP est propriétaire du « local matériel ancien » à Frontenex

Le trésorier présente ensuite la conclusion du rapport du cabinet comptable en date du 24 avril 2025 qui fait part de la conformité des comptes et n'apporte pas d'observations particulières :

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **UNION DEPARTEMENTALE SAPEURS POMPIERS 73** relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	585 458 euros
Chiffre d'affaires :	297 087 euros
Résultat net comptable :	-146 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à La Ravoire
Le 09/04/2025

Laurent BORDET
Votre Expert-Comptable

Le trésorier donne ensuite la parole à Charles Vernet, qui a procédé au « contrôle des comptes 2024 » avec Eric Penne le 23 mai 2025 et qui souligne la qualité des documents fournis et le suivi des comptes et des documents présentés qui ont grandement facilité la mission. Il atteste de la bonne tenue des comptes et de la transparence totale sur les dépenses et les recettes.

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA SAVOIE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SAVOIE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du contrôle des comptes annuels de l'UDSP 73.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, en présence de Jean Loup CREUX, trésorier UDSP et Sabrina DURAND, assistante UDSP.

Ce vendredi 23 mai 2025, nous nous sommes retrouvés de 10h00 à 11h00 pour la vérification des comptes de l'UDSP73 au local de l'union départementale ; nous ont été présentés 2 classeurs « recettes », 2 classeurs « dépenses », 1 classeur « relevés de comptes Caisse d'Epargne », 1 listing informatique « dépenses globales », 1 listing « dépenses par commission », 1 listing « recettes ».

Cette organisation répond parfaitement à notre demande de disposer des registres de tenue des comptes en format analytique, ceci afin de retrouver facilement les dépenses comme les recettes.

Nous avons durant cette matinée pointer différentes factures pour chaque commission, et différentes recettes pour les commissions « secourisme » et « cotisations ».

Les comptes sont clairs et faciles à vérifier et seules deux ou trois questions ont été formulées pour avoir une meilleure compréhension lors de notre analyse, sans que les réponses ne modifient la très bonne tenue des comptes.

Nos conclusions sont remises au Président de l'UDSP 73 pour servir et valoir ce que de droit, ainsi nous attestons de la conformité des comptes 2024 de l'UDSP 73.

Les commissaires aux comptes,

Le 23 mai 2025 à Saint Alban Laysse,

Capitaine Charles VERNET

Capitaine C. VERNET

Lieutenant-Colonel Eric PENNE

Lieutenant-Colonel Eric PENNE
Chef du Pôle Ressources

Le président remercie les contrôleurs aux comptes pour leur implication et insiste sur l'importance d'avoir des adhérents « hors CA » qui contrôlent les comptes. C'est un gage important de transparence.

En l'absence de questions, le président soumet le bilan financier 2024 au vote de l'assemblée générale.

Vote du bilan financier 2024

Pour : 125 Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan financier 2023 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

5°) Budget prévisionnel 2026

Le président présente ensuite pour information le budget prévisionnel 2025 qui a été validé à l'unanimité par le conseil d'administration de l'UDSP du 3 avril 2025

UDSP SAVOIE - BUDGET PREVISIONNEL 2025			
DEPENSES		RECETTES	
Catégorie	Budget	Catégorie	Budget
Anciens SP	€ 5 200,00	Anciens SP	€ 3 800,00
Cérémonies	€ 1 300,00	Cérémonies	€ -
Charges et cotisations sociales	€ 90 900,00	Charges et cotisations sociales	€ -
Communication	€ 1 500,00	Communication	€ -
Congrès Le Mans	€ 2 500,00	Congrès national	€ 200,00
Cotisations	€ 71 200,00	Cotisations	€ 113 200,00
DPS	€ 3 200,00	DPS	€ 4 000,00
Equipe de soutien	€ 1 000,00	Equipe de soutien	€ -
Finances	€ 11 300,00	Finances	€ -
Fonctionnement structure	€ 10 600,00	Fonctionnement structure	€ 40 500,00
Frais de personnels	€ 41 700,00	Frais de personnels	€ -
Informatique/Téléphonie	€ 5 300,00	Informatique/Téléphonie	€ -
JSP	€ 8 900,00	JSP	€ -
Locaux UDSP	€ -	Locaux UDSP	€ -
Matériel ancien	€ 2 950,00	Matériel ancien	€ -
Musique	€ 1 800,00	Musique	€ 1 500,00
Octobre Rose	€ 9 200,00	Octobre Rose	€ 8 800,00
Secourisme	€ 125 600,00	Secourisme	€ 255 000,00
Solidarité	€ 30 800,00	Solidarité	€ 12 000,00
Sport	€ 7 550,00	Sport	€ -
Téléthon	€ -	Téléthon	€ -
Véhicules	€ 8 000,00	Véhicules	€ 1 500,00
TOTAL DEPENSES	€ 440 500,00	TOTAL RECETTES	€ 440 500,00

BALANCE BUDGETAIRE: 0.00 €

Le budget prévisionnel 2025 est équilibré à hauteur de 440 500,00 € (hors remplacement du VTP).

La présentation du budget prévisionnel 2025 n'amène pas de questions ni remarques.

Participation aux frais d'entretien des VTP

Le président informe l'assemblée de la décision du CA en date du 3 avril 2025 d'augmenter la participation aux frais, lors du prêt des VTP aux amicales. A noter qu'il n'y a pas eu d'évolution depuis la mise en place du dispositif en 2017, que l'utilisation est de plus en plus importante et que les coûts d'entretien ont augmenté (révision, pneus, contrôle technique...).

Evolution au 1er septembre :

0 à 100 kms : 50,00 €

101 à 301 kms : 70,00 €

301 à 500 kms : 100,00 €

Au-delà de 500 kms : 20 cts/km

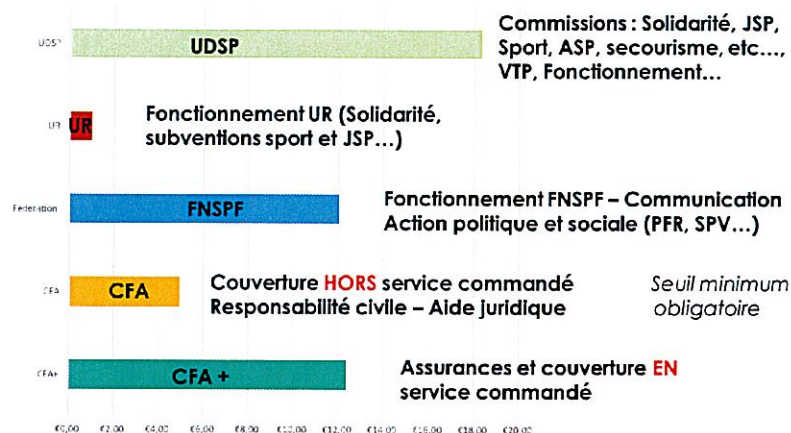
Cette présentation n'amène pas de remarques particulières de la part de l'assemblée générale.

Enfin le président remercie Philippe Arnaud qui assure avec sérieux et efficacité le suivi et l'entretien des VTP, mission indispensable pour conserver des véhicules en bon état.

6°) Cotisations 2026

Le président rappelle la répartition des cotisations entre les différentes instances (UDSP, UR FNSPF, MNSP), en prenant l'exemple de la cotisation d'un actif.

Répartition des cotisations (actif)



Il propose ensuite, conformément à la délibération du CA d'augmenter les cotisations UDSP de 20 cts pour 2026. Le président signale que les cotisations UR n'augmentent pas. Celles de la MNSP (CFA+) et de la FNSPF (qui intègre désormais le CFA) seront votées lors des assemblées générales respectives au congrès national du Mans.

Catégories 2026	UDSP	UR	FNSPF et MNSP
Membres actifs			
SPV	18,50 € (+ 0,20)	1,00 € (Idem 2025)	En attente vote AG
SPP			
Membres associés			
JSP	Total 20,00 € (idem 2025)		
PATS	5,50 € (+ 0,20)	0,30 € (Idem 2025)	En attente vote AG
ASP et bénévoles en activité prof			
ASP et bénévoles moins de 75 ans			
ASP et bénévoles plus de 75 ans			

Le président rappelle l'existence d'une catégorie « anciens, bénévoles et famille, en **activité professionnelle** » qui semble méconnue et donc trop peu utilisée. Elle permet notamment de bénéficier d'aides supplémentaires par exemple pour des pertes de salaires.

En l'absence d'observations, le président met cette proposition au vote.

Pour : 125 Contre : 0 Abstention : 0

Le montant des cotisations UDSP pour 2026 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

A l'issue le président clos l'assemblée générale 2025.

7°) Récompenses aux sportifs

Le président passe la parole à Pascal Calluyère, afin de remettre un bon cadeau aux sportifs savoyards qui ont réalisé un podium national depuis la dernière AG.

Championnat de France de CYCLISME SUR ROUTE à Oraison (Alpes de Haute Provence) le 2 juin 2024

➤ Vétérans hommes : 3ème Olivier CASIER (Aix les Bains)

Championnat de France de VTT à Olhain (Pas de Calais) le 5 octobre 2024

➤ Séniors féminins : 1ère Stéphanie VOGEL (Bourg St Maurice)

➤ Séniors Hommes : 2ème Thibaud BELLANGER (St Jean de Maurienne)

Championnat de France de TREKKING à Laprugne (Allier) les 4 et 5 octobre 2024

➤ Les « Edelweiss » 1ère équipe féminine : Jessica NICOTERA, Sandrine FILLIOL, Alexandra GARNIER et Aline BIZZOZZERO

➤ Les « Fondus Savoyards » 3ème équipe mixte seniors : Stéphanie THIBAUT, Pascaline ANCEY, Julien DAUSSIN et Maxime BUET

Championnat de France de Ski de Fond à Larche (Alpes de HAUTE Provence) le 18 janvier 2025

➤ 2èmes Séniores féminines : Camille POUSSE – Les Bauges

Championnat de France de Ski Alpin à Serre Chevalier (Hautes Alpes) du 24 au 25 janvier 2025

➤ Slalom féminines : 1ère Candice CONTAMINE (Val d'Isère)

➤ Géant féminine : 1ère Candice CONTAMINE (Val d'Isère)

National de CROSS Sapeurs-pompiers à Besançon (Doubs) le 22 mars 2025

➤ Séniores féminines : 2ème Alice BEAUSSERON (Beaufort)

8°) Remise de chèque du Motor Sportive Day pour l'ODP

Comme ces dernières années, les responsables de l'association « Motor Sportive Day » étaient présents pour remettre un chèque à l'attention de l'ODP.

C'est Jean Marc Gonthier qui a pu remettre directement à Jean Paul Bosland, président de l'œuvre des pupilles un chèque de 10 000,00 € suite à la 11ème édition fin juin 2024.

Il a remercié les sapeurs-pompiers qui se sont impliqués fortement dans l'organisation de cette manifestation et donne rendez-vous pour la prochaine édition le dimanche 29 juin 2025.

Le président de l'UDSP et Laurent Marcaille remercient les membres de l'association, le SDIS pour le prêt de véhicules et matériel, ainsi que les SP de tarentaise pour l'organisation chaque année de cette manifestation qui demande beaucoup d'énergie et de savoir-faire. Il incite tous les adhérents à y participer.

9°) Remise de médailles d'honneur de l'UDSP

Au cours de l'AG, le président a remercié tous les membres du CA qui finissaient leur mandat. Tous ont eu l'occasion d'être mis à l'honneur en début d'année (Laurent Marcaille, Marc Morand...) à l'exception d'Yves Gazzola qui fait un travail important au niveau finances, en lien avec la caisse d'épargne.

Le président profite donc de cette assemblée générale pour lui remettre la médaille d'honneur de l'union départementale, échelon bronze.

10°) Conclusion

Le président remercie l'ensemble des adhérents qui œuvrent au quotidien pour l'union départementale et rappelle que c'était sa dernière assemblée générale puisqu'il a fini son mandat et que le prochain président sera élu lors du CA d'installation du mardi 17 juin.

Patrice Camus, 1^{er} vice-président prend la parole pour remercier Pascal Bojuc pour son action depuis 9 ans à la tête de l'UDSP, et qui a permis de la faire évoluer très favorablement grâce à ses qualités humaines et de management.

Jean Paul Bosland prend ensuite la parole et explique qu'il était important que le président de la FNSPF soit présent pour saluer le départ d'un PUD qui s'est fortement impliqué depuis 9 ans dans le réseau fédéral (UDSP, UR et FNSPF). A ce titre il lui remet la médaille de la reconnaissance fédérale échelon or.

Le colonel HC Fabrice Terrien conclut cette assemblée en soulignant lui aussi le travail effectué et le lien nécessaire entre un directeur et son PUD. L'UDSP est sur une très bonne lancée et il ne doute pas que le prochain président s'inscrira dans cette dynamique.

Fin de l'assemblée générale à 20h20

Le secrétaire général de l'UDSP 73

Commandant Denis STINTZY

Le président de l'UDSP 73

Capitaine Patrice CAMUS